



**HAL**  
open science

**“ Vivre et habiter ensemble à tout âge, même en situation de fragilité ”, premiers résultats d’une recherche action collaborative**

Marion Villez, Julien Aimé, Cécile Rosenfelder

► **To cite this version:**

Marion Villez, Julien Aimé, Cécile Rosenfelder. “ Vivre et habiter ensemble à tout âge, même en situation de fragilité ”, premiers résultats d’une recherche action collaborative. 6e Colloque international du REIACTIS “Société inclusive et avancée en âge”, REIACTIS; Université de Lorraine, Feb 2020, Metz, France. hal-04332044

**HAL Id: hal-04332044**

**<https://hal.science/hal-04332044v1>**

Submitted on 8 Dec 2023

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**« Vivre et habiter ensemble à tout âge, même en situation de fragilité », premiers résultats d'une recherche action collaborative, Marion Villez, Julien Aimé, avec la collaboration de Cécile Rosenfelder. Intervention au Colloque du REIACTIS, 4 février 2020.**

**<https://habiterensemble.hypotheses.org/387>**



Le 4 février 2020, nous sommes collectivement intervenus lors du colloque international du [REIACTIS](#) (réseau d'études internationales sur l'âge, la citoyenneté et l'intégration socio-économique) qui se tenait à Metz (57). Nous y avons présenté nos réflexions à propos de la recherche en cours et les restituons ici telles quelles.

### **Résumé officiel de la communication**

Cette communication s'appuie sur les matériaux empiriques et théoriques d'une recherche action collaborative (RAC) portant sur les enjeux territoriaux du vieillissement et menée actuellement dans deux territoires du Bas-Rhin. Le premier, situé dans l'urbain dense, est une cité de grands ensembles proche du centre-ville de Strasbourg et qui compte une forte proportion de ménages à faibles revenus (la Cité Rotterdam). Le second territoire fait partie du périurbain éloigné, situé à l'extrémité Nord du département (la Communauté de communes de Sauer-Pechelbronn). Portée par un collectif d'acteurs associatifs, institutionnels (secteur médico-social et universitaire) et politiques, cette recherche-action souhaite penser les conditions d'émergence de territoires solidaires et bienveillants pour tout un chacun et notamment pour les personnes en situation de fragilité. Elle se situe dans une démarche de co-construction et de stimulation de la vie sociale locale en impliquant les acteurs politiques locaux, le monde associatif et bénévole, les acteurs du soin et de la santé, les citoyens âgés et

plus généralement les habitants des villages ou des quartiers concernés pour créer un réseau de soutien local, pour participer à la redéfinition des modes d'habiter, mais aussi pour transformer leur milieu de vie.

La question qui nous anime plus largement est celle du droit à la ville (Lefebvre, 1968), à une ville qui permettrait l'expression de la diversité des identités, attentive à la complexité des situations socio-économiques, et qui serait en mesure de s'adapter à ces différences. En parallèle, nous interrogeons la capacité de cette ville à être un espace de confiance dans des contextes individuels ou collectifs parfois disqualifiants ou rendant moins apte à être au monde et à autrui, rendant le monde moins habitable.



Figure 1: Photographie personnelle prise à l'occasion de notre intervention.

### **Intervention de Marion Villez :**

Notre intervention aborde les enjeux de l'habitat, de l'habiter et de la vie sociale à partir des premiers enseignements d'une recherche-action initiée au printemps 2019 et financée dans le cadre d'un [appel à projets de l'Institut de recherche en santé publique \(IRESP\)](#). Cette recherche est portée par un petit collectif d'acteurs : associatifs, politiques et universitaires, que nous représentons ici. Plus précisément, ce collectif intègre trois « chercheurs » de métiers (Marion Villez, Cécile Rosenfelder et Julien Aimé), un gestionnaire d'établissements ([la Fondation Vincent de Paul \(FVDP\)](#)), une communauté de communes ([la Communauté de Communes de Sauer-Pechelbronn \(CCSP\)](#)) ainsi qu'une association de citoyens âgés (Association Agir Multigénérationnel/ A<sup>2</sup>MG).

Je présenterai ici quelques éléments généraux sur la recherche avant de laisser la parole à Julien Aimé qui orientera davantage son propos sur la problématique de [cette table ronde](#).

Voici donc quelques points sur cette recherche-action:

La recherche-action que nous menons actuellement souhaite penser les conditions d'émergence de territoires solidaires et bienveillants pour tout un chacun, permettant aux personnes âgées d'avoir « droit de cité », et d'accompagner l'émergence de dynamiques allant dans ce sens. Le postulat de départ était que cette question est, sur les territoires, l'affaire de tous et pas uniquement celle des acteurs du secteur médico-social ou des personnes âgées elles-mêmes.

Julien Aimé reviendra plus précisément que les territoires « expérimentaux », je voudrais ci désormais présenter l'esprit de la recherche. Il s'agit d'un projet scientifique et politique, une recherche-action dite collaborative, c'est à dire pensée avec et pour les gens, à partir de modes d'investigation participatifs et partagés. Ainsi chaque étape du processus tend à être co-construit par et avec les acteurs y prenant part.



Figure 2 : Les deux territoires sur lesquels portent la Recherche Action-Collaborative

Cette recherche-action entend pérenniser les investigations et la dynamique amorcées entre 2017 et 2018 dans le cadre d'un premier travail d'exploration dans lequel étaient impliqués les principaux membres de l'actuel collectif de travail. Ce premier travail, orchestré par l'association A<sup>2</sup>MG, s'est déployé dans le cadre du micro-projet [INTERREG](#), un dispositif européen de coopération transfrontalière. Les membres du « groupe-projet » se sont unis autour d'une recherche commune pour : penser le vieillissement dans une perspective globale, à l'échelle d'un territoire et à partir des ressources de ce territoire ; ajuster l'offre aux enjeux actuels (financiers, sociaux, moraux, démographiques).

Dans ce cadre, ils ont « rencontré » l'approche « *Pflegemix* », un concept formalisé et expérimenté dans plusieurs communes Outre-Rhin. Cette approche a notamment été



développée par [Cornélia Kricheldorff \(Professeure en gérontologie sociale à l'Université Catholique de Fribourg\)](#) (Bubolz-Lutz et Kricheldorff, 2006). Le projet INTERREG a donc été l'occasion d'une première exploration de cette approche et d'une problématisation collective.

Le *Pflegemix*, que je présente très rapidement ici, peut être considéré comme une des réponses possibles favorisant un accompagnement décloisonné, reposant sur la mise en relation de l'aide familiale, l'habitat (alternatif et institutionnel), les services de soin et la solidarité locale (bénévolat de proximité, monde associatif, solidarités de voisinage) tout en créant un réseau de soutien local, mixte et flexible. Ce modèle vise également à susciter la solidarité locale et à initier la participation citoyenne pour impliquer les acteurs de la société civile, vieillissants ou non, à la conception future de leur quartier. Ainsi, l'enjeu de cette approche n'est pas tant d'optimiser un service ou une modalité d'hébergement en particulier, mais de combiner différents types d'aides et de faire dialoguer différentes catégories d'acteurs pour penser le vieillissement, dans une perspective globale, à l'échelle d'un territoire. Il apparaît par ailleurs que cette approche participe d'un mouvement plus large englobant différentes initiatives/différents modèles et cherchant à penser autrement le vieillissement, à construire localement une cité plus accueillante et inclusive.

Je préciserai, pour finir, les axes autour desquels notre travail s'articule :

- Tout d'abord, il s'agit pour nous d'examiner les conditions de transférabilité en France de l'approche allemande innovante : le *Pflegemix*, présentée plus tôt. Nous cherchons dès lors à comprendre le rôle et l'impact de l'approche *Pflegemix* sur les membres du groupe projet et la manière dont ils s'approprient *in concreto* le concept.
- Ensuite, nous étudions les mécanismes collectifs de co-production d'une réponse adaptée aux enjeux locaux liés au vieillissement et accompagnons ces processus ainsi que les acteurs qui y interviennent.
- Plus spécifiquement et sur chaque terrain, nous menons des études, accompagnons le travail des membres du collectif, en lien avec les orientations qu'ils retiennent. Ces études s'articulent notamment autour des notions de solidarité locale et d'inclusion – qu'est-ce qu'un territoire bienveillant et comment le construire ? – mais aussi de participation citoyenne à l'échelle du quartier afin d'identifier les freins et les conditions de son exercice sur les deux sites partenaires.

### **Intervention de Julien Aimé :**

Je commencerai par revenir sur la présentation des deux terrains sur lesquels nous travaillons.

La Cité Rotterdam est la première cité de grands ensembles construite en France après la Seconde Guerre mondiale. Il s'agit d'un quartier d'habitat social dans un espace urbain relativement dense. Cette Cité a la particularité de se trouver « enclavée » dans un quartier aisé de Strasbourg, le quartier du conseil des XV. La FVDP gère un EHPAD à quelques centaines de mètres de la Cité Rotterdam et a été approchée en 2015 par l' élu de quartier pour travailler avec un bailleur social à la création d'un 'pôle senior » qui se situerait dans une résidence senior construite au sein du quartier. Sur ce territoire l'enjeu pour la Fondation est donc double : proposer une offre de services articulée à ce pôle sénior et ouvrir l'EHPAD sur le quartier.

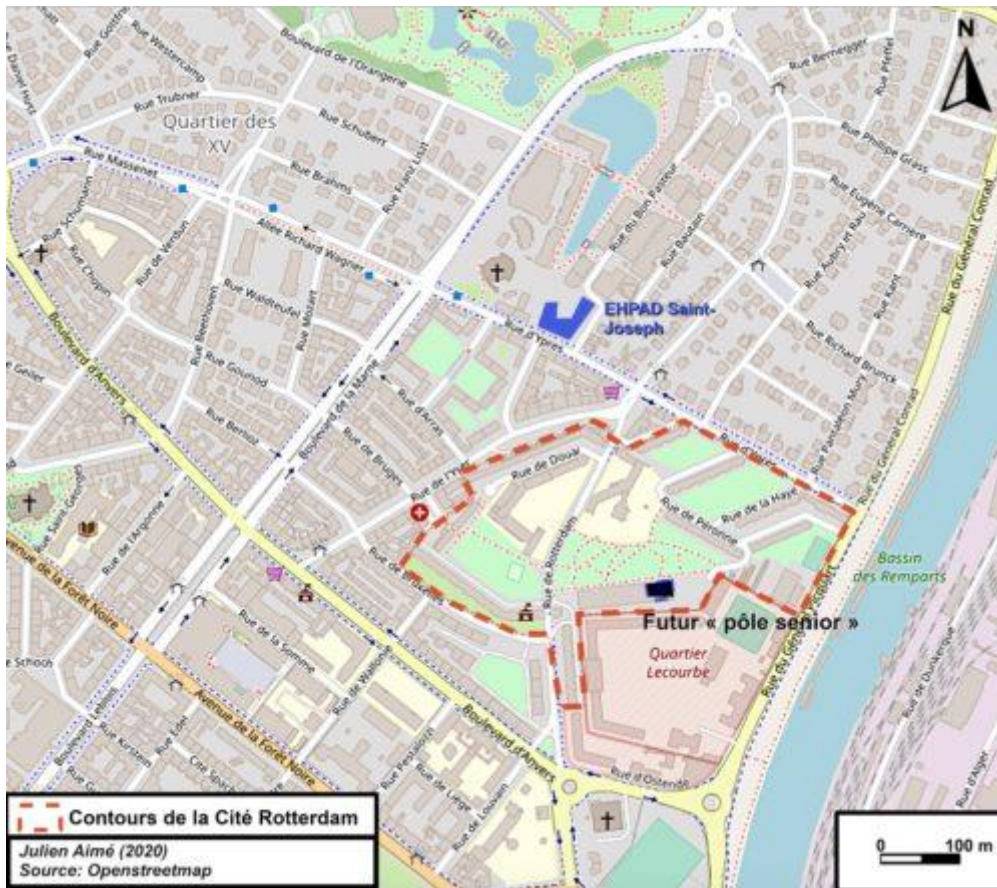


Figure 3: Carte représentant les contours de la Cité Rotterdam à Strasbourg.

La CCSP est un EPCI du périurbain éloigné situé au Nord du département du Bas-Rhin, à la frontière allemande. Elle regroupe 24 communes de moins de 2000 habitants dans un paysage de campagne vallonné. Le parc de logements est principalement composé de maisons (90%) et 80% des habitants sont propriétaires. Entre 2012 et 2017, la CC a porté un projet de résidence sociale dédiée aux personnes âgées dans le centre de Woerth, premier acte en faveur d'une politique vieillesse à l'échelle de l'intercommunalité qu'ils souhaitent désormais développer.

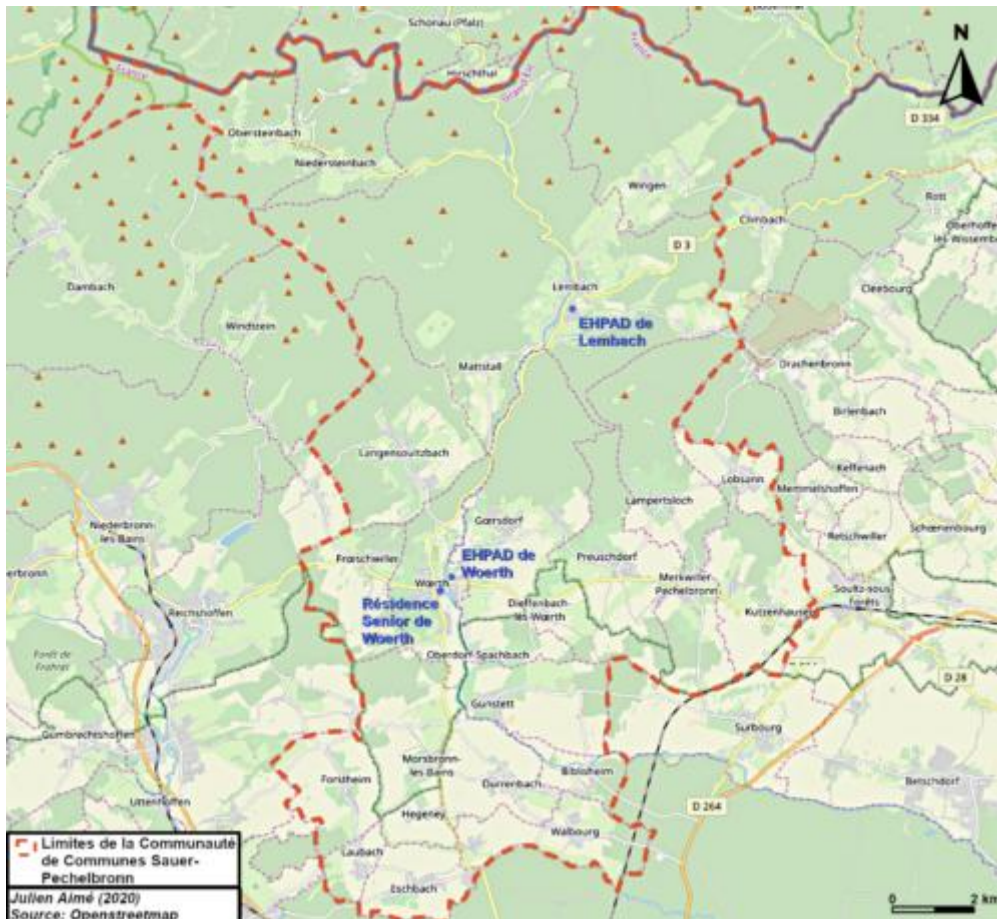


Figure 4: Carte représentant les contours de la Communauté de Communes Sauer-Pechelbronn

De la sorte, il apparaît que la FVDP et la CCSP s’interrogent sur leur propre place dans l’arrangement local du *care*. Pour le dire autrement, ils cherchent une façon nouvelle de territorialiser leur action tout en dépassant les logiques sectorielles et en travaillant avec les acteurs du champ. Cette tentative pour redéfinir leur place ou leur rôle dans le champ du vieillissement est liée pour partie à des contraintes institutionnelles. Dans le cas de la FVDP c’est le conseil d’administration, par le biais du projet institutionnel, qui pousse les équipes à ouvrir les établissements et à proposer une offre de services plus diversifiée en direction des habitants des territoires (en particulier ici à des habitants d’un quartier vieillissant).

La CCSP, quant à elle, doit proposer des actions dites d’intérêts communautaires correspondant aux compétences dont elle est dotée. Les actions qu’elle mène doivent, sauf à quelques exceptions, porter sur plusieurs communes ou sur la totalité du territoire.

L’habitat est ici entendu au sens large c’est-à-dire, pour parler comme Barbara Allen, en prenant en compte « le logement et au-delà » (Allen, 1998). Il s’agit dès lors de penser l’habitat comme l’articulation de territoires (entendu ici à la fois comme cadre d’action politique, cadre d’actions sociales, mais aussi comme espace des habitants faisant l’objet d’un sentiment d’appartenance), de lieux (les espaces propres, identitaires et relationnels) et d’un milieu (entendu au sens d’un environnement qui pèserait sur les usages).

Cette manière de voir et de penser l’environnement entourant les personnes âgées en situation de fragilité n’était pas formulée de la sorte par les partenaires de la recherche avant le projet INTERREG qui consistait, pour rappel, en des échanges de bonnes pratiques entre

l'Allemagne et la France, avec l'accompagnement méthodologique de Cornelia Kricheldorff. Cette dernière encourage les acteurs et pouvoirs publics qui font appel à elle à prendre conscience de la division des tâches d'accompagnement des personnes âgées à l'échelle de leur territoire pour pouvoir aller vers une « caring community », qui suppose « une prise de responsabilité collective (sous-tendue par le) partage de l'attention et du soin à l'autre » aussi appelé « voisinage bienveillant » (Bubolz-Lutz et Kricheldorff, 2006 ; Kricheldorff et Oswald, 2015 ; Kricheldorff, 2013).

En fait la rencontre avec cette chercheuse et les visites des sites dont Cornelia Kricheldorff a accompagné le développement, ont encouragé la FVDP et la CCSP à réfléchir en termes de réseaux d'acteurs et de lieux sur un territoire donné et en même temps à donner sens à ce territoire par des actions ponctuelles et d'autres durables. Ces actions leur permettraient notamment de se rendre visible comme des acteurs du vieillissement mais aussi de produire un sentiment de communauté autour de ces projets, d'aller vers la définition d'un « nous ». Le travail d'échange transfrontalier a donc influé sur les manières de voir l'habitat et en même temps sur la manière de considérer la participation à la vie sociale des personnes âgées en situation de fragilité dans leur habitat.

La vie sociale est envisagée de différentes manières par nos partenaires. J'en évoquerai deux. Mais je voudrais préciser tout d'abord qu'ils se retrouvent dans le rejet d'une vision qui réduirait l'identité de l'individu à une identité catégorielle de malade. La vie sociale est alors, dans leurs discours, considérée d'un point de vue existentiel comme l'affirmation de l'être social des individus, indépendamment de leur situation de fragilité.

D'abord : A<sup>2</sup>MG, la FVDP et la CCSP se sont fixées comme objectif de faciliter la participation à la vie sociale « ordinaire » des personnes âgées des territoires sur lesquels ils interviennent. En l'occurrence cette vie sociale passe par la possibilité d'accéder à l'espace environnant, de se déplacer, d'être informé de l'existant afin d'être en mesure de faire des choix. La question qui se pose alors est de savoir quels sont les lieux, les territoires et les acteurs pertinents pour rendre possible cette participation. Cela suppose donc une vision de l'habitat qui dépasse les institutions ou le logement pour penser les réseaux qui structurent les territoires vécus, au-delà de la prise en compte des seuls « territoires gérontologiques » (Balard, 2010).

Lorsque l'on mène ce travail de « cartographie sociologique » des initiatives locales, on s'aperçoit que des réseaux existent, que les acteurs se connaissent mais qu'il n'y a pas de réflexion commune, que ces acteurs ne partagent pas de projet de vie sociale. Au contraire, et même si des projets collectifs émergent, existent ou ont existé, soit ils restent très incertains (dans le cas des expérimentations ou des innovations sociales par exemple), soit ils sont fortement dépendants des personnes qui soutiennent les projets, soit ils sont marqués par la concurrence, ou d'autres problématiques politiques, juridiques, voire de relations interindividuelles difficiles ou conflictuelles. Notre rôle, appuyé bien entendu par la FVDP, la CCSP et A<sup>2</sup>MG, est d'accompagner la « dynamisation » des réseaux, la création d'espaces de réflexion ou de discussion, dont on s'aperçoit rapidement qu'une partie des acteurs sont demandeurs de ce type d'initiatives.

La seconde manière de voir la participation à la vie sociale suppose la prise en compte de la parole des personnes âgées dans les décisions qui les concernent. Il s'agit alors de constituer des espaces et des moments permettant l'expression publique des personnes âgées. Dans le cas de la Cité Rotterdam par exemple, les chargés de mission du quartier cherchent déjà à



intégrer la parole des personnes âgées du quartier dans leur projet de réhabilitation de l'espace public, qu'ils vivent à domicile ou en institution. Cependant, cette participation à la chose publique est ponctuelle et relève surtout de l'engagement et des valeurs de l'équipe de la mairie de quartier. De plus elles dépendent du bon vouloir des acteurs et de la capacité à faire circuler une information et à mobiliser sur un territoire. Sur la CCSP, le processus est nouveau mais les élus du territoire ont fait le constat d'un décalage entre l'offre qu'ils souhaitaient mettre en place et ce qu'attendaient ou souhaitaient les personnes âgées des territoires. Le rôle des chercheurs est alors de recueillir cette parole pour la restituer mais aussi d'intéresser les parties prenantes à une démarche de participation.

Ces deux manières de penser la vie sociale (appropriation et participation) renvoient aux conditions formulées par Henri Lefebvre pour mettre en œuvre le « droit à la ville » (Lefebvre, 1968).

### **Bibliographie:**

Allen B., 1998, « L'habitat, c'est le logement et au-delà », *Urbanisme*, 298, p. 68-73.

Balard F., 2010, « Quels territoires pour les personnes âgées fragiles ? », *Gerontologie et société*, n° 132, 1, p. 177-186.

Bubolz-Lutz E., Kricheldorf C., 2006, *Freiwilliges Engagement im Pflegemix: Neue Impulse*, Lambertus-Verlag, 202 p.

Kricheldorf C., Oswald F., 2015, « Gelingendes Altern in Sozialraum und Quartier », *Zeitschrift für Gerontologie und Geriatrie*, n° 48, 5, p. 399-400.

Kricheldorf C., 2013, « Vom Pflegemix zur Caring Community. Neue Antworten auf den Pflegebedarf der Zukunft », *Zeitschrift für medizinische Ethik*, n°59, 2, p. 7-84.

Lefebvre H., 1968, *Le droit à la ville*, Paris, Economica, 135 p.